

BAC PRO 2024 Correction épreuve d'économie-gestion

PARTIE 1 : Questionnement reposant sur une situation contextualisée
--

1. Citez les types de contrat que vous êtes susceptible de signer pour cet emploi d'été.

Un CDD.

Un CDD de remplacement.

2. Précisez le motif qui permet de conclure un tel contrat.

Le salarié remplacé a subi un accident du travail le plaçant en arrêt, ce qui autorise la signature de ce type de contrat.

3. Déterminez votre revenu mensuel.

J'ai entre 18 et 20 ans et c'est ma première année d'apprentissage. Mon revenu mensuel est donc de 43 % du SMIC, soit 751,30 €.

4. Identifiez les moyens de financement du véhicule.

L'achat par un emprunt de 4 000 € à la banque.

La location avec option d'achat (LOA).

5. Indiquez votre choix en le justifiant par des avantages et inconvénients.

Je dois privilégier le moyen le moins onéreux, ici l'emprunt bancaire (104,36 €/mois contre minimum 144 € pour la LOA). De plus, la LOA demande un apport de 1 100 € que je n'ai pas. L'inconvénient de l'emprunt bancaire est qu'il affectera ma capacité d'emprunt pendant 48 mois.

6. Identifiez les dépenses pré-engagées supplémentaires de votre budget en cas d'achat d'une voiture.

L'entretien, l'assurance et le carburant.

7. Précisez le caractère obligatoire ou non de ce type d'abonnement.

Le contrat d'entretien auto n'est pas obligatoire.

8. Identifiez les engagements du prestataire de services et vous-même.

Engagements du prestataire : garantie des tarifs pendant 24 mois. Je peux me rendre chez Feu Vert, autant de fois que je le souhaite, afin de faire l'appoint sur les liquides, vérifier la pression des pneus et profiter d'un diagnostic sécurité.

Mes engagements : je suis engagé pour une durée de 24 mois.

9. Indiquez si vous souscrivez à ce service et justifiez votre choix.

Je souscris à ce service car la mensualisation des dépenses me permet de maîtriser parfaitement mon budget auto.

PARTIE 2 : Sujet au choix du candidat

Réponse construite et argumentée à une question d'économie-gestion

SUJET A - Favoriser l'achat ou l'usage d'un bien, quels sont les enjeux ?

- Présentez le concept de l'économie d'usage.

L'économie d'usage est une alternative à l'achat. C'est une pratique écoresponsable qui consiste à s'abonner à une plateforme pour bénéficier du droit d'emprunter ou plutôt d'utiliser des biens ou services de manière illimitée sans avoir à les acheter.

- Exposez différents enjeux de ce type d'économie en illustrant vos arguments par des exemples concrets, tant du point de vue des utilisateurs, des organisations que de l'environnement.

Les enjeux sont d'abord économiques et environnementaux avant d'être sociaux.

Du point de vue des utilisateurs : c'est très économique, car pour seulement 25 €/mois, je peux avoir accès à tous les équipements sportifs du catalogue Décathlon, soit plus de 35 000 références. De plus, je n'ai pas à les stocker chez moi car je les restitue lorsque je n'en ai plus l'usage.

Bien évidemment, c'est bénéfique pour l'environnement, car le même bien sera utilisé par plusieurs personnes. C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire.

Enfin, cela possède un avantage social dans la mesure où je peux échanger avec d'autres abonnés sur mon ressenti par rapport à certains produits. Et pourquoi pas trouver de nouveaux partenaires de sport ?

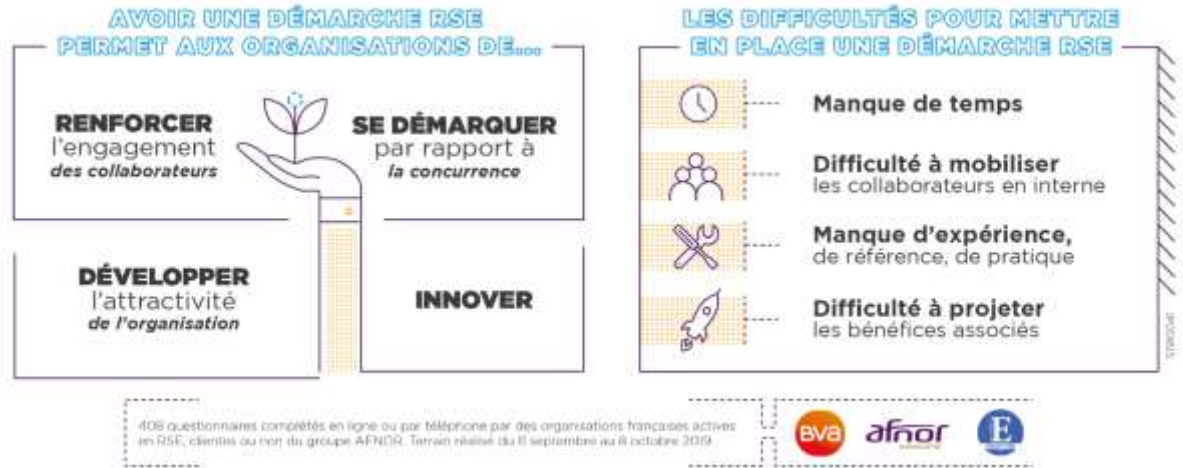
Du point de vue des organisations : c'est très pratique, car nous pouvons atteindre un nombre de clients beaucoup plus important. Certaines références coûtent plusieurs centaines d'euros et les clients ne les auraient pas achetées. Avec ce système, nous garantissons aussi des revenus réguliers, tandis que pour l'achat, ce sont des revenus fluctuants et saisonniers.

De plus, cela donne une image de marque soucieuse de l'environnement.

Du point de vue de l'environnement : cela participe à la préservation de l'environnement, car si les consommateurs achètent moins, les fournisseurs devront moins fabriquer et donc moins polluer. De plus, ils se spécialiseront dans la réparation et le reconditionnement des produits, ce qui augmentera leur durée de vie.

SUJET B - La labellisation, quels impacts pour l'entreprise et les collaborateurs ?

- Identifiez sur le schéma les avantages et les difficultés de la mise en place de cette démarche RSE (annexe 1 à compléter et à remettre avec votre copie).



Source : <https://www.reponse-conso.fr/quel-label-garantit-lengagement-responsable-des-entreprises/infographie-etude-rse-groupeafnor-nov2019/>

- Argumentez, avec des exemples liés à votre secteur d'activité, l'impact de la labellisation « Entreprise Engagée » (à rédiger sur votre copie).

Dans le milieu de la production, la RSE a évidemment un impact sur nos métiers.

Aujourd'hui, la protection de l'environnement fait partie intégrante du quotidien des entreprises du secteur de la production. Nous luttons contre le gaspillage alimentaire, contre l'usage abusif des médicaments (comme le rappelle le slogan « les antibiotiques : c'est pas automatique ») et contre la fast fashion dans l'habillement. Les cosmétiques aussi sont de plus en plus réalisés à base de produits naturels et dans le respect des normes environnementales. Être labellisée « Entreprise Engagée » permettra à notre entreprise non seulement d'adapter ses modes de consommation et de production à une sobriété propre à la préservation de l'environnement (en développant une partie « économie circulaire » par exemple), mais aussi d'attirer les meilleurs talents en se démarquant de la concurrence et en renforçant l'engagement des collaborateurs.

Nécessité de former les salariés :

Pour l'entreprise : cela permet de disposer de salariés plus compétents qui rendront l'entreprise plus compétitive. De plus, lorsqu'on cherche à recruter, si on peut faire monter en compétences ses propres salariés, on évite la mise en place coûteuse en temps et en argent d'un processus de recrutement.

Pour les salariés : cela permet de monter en compétences et ainsi de prétendre à des postes à responsabilité. Cela permet d'obtenir des diplômes, des certifications ou des permis qui nous rendront plus employables et plus compétents.

Il est donc tout à fait bénéfique de former les salariés tout au long de leur vie, aussi bien pour eux que pour leur employeur.